

de Québec. Voyons ce qui se passe dans mon comté. Je pourrais citer au ministre des finances, peut-être une demi-douzaine de villages, donnant tous un revenu supérieur à celui de Laprairie et ayant une plus forte population. Kimmout donne un revenu brut de \$890 ; Minden, un revenu de \$800.44 ; Woodville donne un revenu beaucoup plus élevé et cependant, personne n'a jamais songé à y faire construire un bureau de poste de \$10,000. Il s'agit ici d'une transaction frauduleuse, à sa face même, et elle ne devrait pas être permise.

M. McMULLEN : Je désire donner à la chambre une faible idée de la manière dont les choses se passent. J'ai ici un état demandé par la chambre, à cette session, et donnant les sommes dépensées dans les différentes caisses d'épargne des bureaux de poste dans le Canada. A Laprairie, la somme totale des dépôts est de \$3,022. A Woodstock, elle est de \$86,972 ; à Yorkville, de \$106,916. Dans aucune de ces deux localités il n'y a de bureau de poste, pendant qu'il doit y en avoir un à Laprairie. Il y a trois villes différentes dans mon comté dans lesquelles les dépôts s'élèvent à \$36,000, \$40,000 et \$30,000 respectivement, sans édifices pour les bureaux de poste, et on veut en construire un à Laprairie qui a ce dépôt magnifique de \$3,022.

M. WATSON : Je demanderai au ministre si Laprairie est une ville florissante et qui contribuera à augmenter les revenus.

M. CURRAN : Laprairie est un des villages florissants dans la province de Québec.

Plusieurs VOIX : Oh !

M. CURRAN : Je me réjouis de fournir à mon honorable ami l'occasion de s'égarer, mais je dis que depuis un an ou deux ans, Laprairie a fait de grands progrès. Il y a maintenant des voies de communication avec plusieurs endroits, communications qui n'existaient pas autrefois. On est à terminer un chenal qui facilitera la navigation, et quand on aura achevé la construction du nouveau quai, il n'y a pas de doute qu'il s'y fera beaucoup d'affaires. J'ai devant moi le guide de commerce de Lovell, pour la province de Québec, 1890-91, et il paraît que la population du village est de 1,800 âmes et celle de la paroisse de 2,200 âmes. Il y a un chemin de fer en plus de ce qu'il y avait auparavant, lequel vient d'être parachevé et qui met Laprairie en communication avec Rome, Watertown et Massena Springs.

M. LANDERKIN : Oh !

M. CURRAN : Qu'a donc l'honorable député ? Je crois qu'il lui faudrait les soins professionnels de ses confrères. Il est pris d'une attaque d'hystérie.

Outre cela, le village s'est procuré dernièrement une pompe à vapeur, des boyaux et des échelles. On y a construit un nouvel aqueduc qui est d'une grande utilité, et on pose actuellement les tuyaux pour y communiquer. La pression hydraulique est très puissante. Il y a une pression à vapeur et à air comprimé qui amène l'eau du fleuve Saint-Laurent d'une distance de 1,350 pieds. Il y a aussi un bureau de télégraphe. Montréal n'est qu'à neuf milles de distance et Saint-Jean, 18 milles, et le village donne toutes les preuves possibles d'un progrès évident. Je sais moi-même qu'un grand nombre de familles choisissent Laprairie comme lieu de villégiature. Un grand nombre de citoyens de Montréal et des endroits limitrophes y ont acheté des terrains dans l'intention d'y construire des

M. BARRON.

maisons pour y passer les mois d'été, et nul doute que plusieurs y résideront continuellement, vu que les facilités de communication avec la ville augmentent tous les jours. Je vois que les compagnies d'assurance British North America, Citizen, Northern, Queen's et Royal Canadian ont maintenant des bureaux dans ce village.

M. WATSON : Quel est le chiffre des affaires qui s'y font ?

M. CURRAN : Cette autorité ne le fournit pas, autrement, je le dirais à l'honorable député ; mais je sais personnellement qu'aujourd'hui, Laprairie est un village où l'on voit tous les signes d'un progrès marqué, et je suis convaincu que la somme que l'on demande est une dépense faite dans un but excellent, et que Laprairie se fera bientôt connaître comme un des endroits les plus florissants des environs de Montréal.

M. McMULLEN : Je crois que l'honorable député a fait un oubli. Il a énuméré tout ce que Laprairie a eu, mais il a négligé de dire s'il y avait un moulin à vent. L'honorable député se propose-t-il d'aller y résider ?

M. CURRAN : Si l'honorable député a l'intention de s'y établir, il y en aura un.

M. GUAY : J'aimerais à demander au directeur général des postes si le salaire d'un des maîtres de poste à Lévis a été augmenté de \$420 qu'il était, à \$520, et le loyer du bureau de \$60 à \$80, depuis le 1er juillet, et aussi, si le salaire du maître de poste à Notre-Dame de Lévis, dans la ville de Lévis, a été élevé de \$300 qu'il était à \$420, et le loyer du bureau à \$60, depuis le premier juillet. Si oui, pour quelles raisons ?

M. HAGGART : Je regrette de ne pas avoir ce renseignement dans le moment, mais si l'honorable député veut m'écrire un mot à ce sujet, je le lui procurerai.

M. GUAY : On m'a informé que le ministre avait augmenté le salaire de ces deux maîtres de poste, et j'en connais la raison : c'est parce que les affaires ont considérablement augmenté dans ces deux bureaux de poste et, si le petit village de Laprairie a droit à un bureau de poste, je crois que la ville de Lévis, qui a une population de 8,000 à 9,000 âmes, et qui est en communication avec trois chemins de fer importants, l'Intercolonial, le Grand-Tronc et le Québec Central, a aussi droit d'en avoir un. Ce n'est pas la première fois que je demande au gouvernement d'accorder non pas une faveur, mais un privilège que la ville de Lévis a le droit d'obtenir. L'ex-ministre des travaux publics a souvent promis qu'il prendrait une décision à ce sujet très prochainement, mais il paraît qu'il a dit, pendant la vacance, qu'aussi longtemps que les électeurs de Lévis éliraient un adversaire du gouvernement, ils n'auraient jamais un bureau de poste dans leur ville. Je peux assurer à l'honorable monsieur que s'il attend que la ville soit représentée par un bon tory, il n'y aura jamais de bureau de poste, bien que la ville y ait droit. Lévis est la quatrième ville de la province de Québec par sa population et son importance, et conséquemment, je crois qu'il est du devoir du gouvernement d'accorder ma demande.

M. MILLS (Bothwell) : Je viens d'examiner la liste des villes ou villages, dans mon comté, où les